

PREPARATION A L'HABILITATION MECANIQUE M0 (selon RPP 2011 EDF)

OBJECTIFS

Connaître les risques mécaniques et thermodynamiques en milieu industriel

Se référer à la réglementation

Maîtriser et appliquer les mesures de prévention du risque

PUBLIC

Intervenant sur site EDF ou autre site industriel souhaitant être habilité M0, en accord avec le RPP 2011.

Toute personne ayant une activité ou devant effectuer des travaux d'ordre non mécanique, à proximité d'ouvrages susceptibles d'être mis en mouvement ET présentant des risques mécaniques ou thermodynamiques.

PRÉREQUIS

Aucun

STAGIAIRES PAR SESSION

De 4 à 10 personnes

TARIF

Nous contacter : 05.59.14.04.44
afpiadour.pau@metaladour.org

DURÉE

7h00 soit 1 jour

ÉVALUATION DES ACQUIS

Contrôle de connaissances théoriques

FORMALISATION DES RESULTATS

Attestation de formation
Proposition d'habilitation à l'employeur
de chacun des stagiaires

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'exposé, d'échanges étayés par du textes illustrés par des photos et films

Remise d'un livret par stagiaire

Animation par un formateur spécialiste de la prévention des risques

PREPARATION A L'HABILITATION MECANIQUE M0 (selon RPP 2011 EDF)

CONTENU DE LA FORMATION

La définition d'un chantier

Les appellations et les rôles des différents acteurs sur le chantier

Le principe d'une habilitation, les différents symboles utilisés

Les prescriptions générales de sécurité

Les équipements de protection collective ou individuelle

Les prescriptions particulières en fonction des situations de travail en environnement présentant des risques :

- La circulation sur les chantiers,
- Travaux au voisinage des voies ferrées,
- Travaux en hauteur,
- Travaux en ambiance particulière : bruits, chaleur, poussières, proximité de l'eau, agents pathogènes,
- Asphyxie, anoxie,
- Incendie, explosion,
- Incidents sur ouvrages électriques,
- Manutention mécanique des charges,
- Manutention manuelle des charges,
- Manipulation de produits dangereux,
- Manipulation de produits gazeux liquéfiés ou comprimés,
- Utilisation de machines-outils ou d'outillages électroportatifs ou manuels,
- Utilisation d'échelles ou d'escabeaux,
- Travaux spéciaux,
- Utilisation de sources radioactives scellées,

Les environnements particuliers :

- Les capacités (cuves,...)
- Les ouvrages véhiculant des fluides chauds ou sous pression,
- Machines en mouvement,
- Chambres de combustion, circuits de fumée,
- Ouvrages électriques,
- Environnement ionisant.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'exécutant d'opération non mécanique est une personne qui travaille selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention immédiate, etc..., afin de réaliser des opérations d'ordre non mécanique (travail dans un environnement présentant des risques mécaniques, thermiques, thermodynamiques ou autres) sans effectuer de tâches dans la spécialité.

Personnels manoeuvres, ouvriers, techniciens, de tous corps de métiers...



POUR ALLER PLUS LOIN

- Préparation à l'habilitation électrique
- Recyclage à l'habilitation électrique
- Equipier de première intervention
- Sauveteur Secouriste du Travail



ACCES AU PLANNING DE FORMATION

